

Procès Verbal Assemblée Générale du 25 Avril 2021

Présent :

Présidents de club : Fabrice Dal (Plongée Nature VTT), Philippe Mormand (Metz Plongée Loisir), Michel Christmann (Argonaute), Laurent Fischer (Sports et Loisirs Aquatiques), Antoine Mazzara (Creutzwald Plongée), Thierry Fraselle (Nautilus club de Metz), Alain Périot (Corail Club 57), Jean Luc Ade (C.S. de la Garnison de Metz), Franck Stengel (les Dauphins d'Ars), Jean Louis Wahl (les Palmes de la Seille), Mauro Cavalière (Club Subaquatique de Florange), Ernest Beining (Club la Palanquée), Bruno Iungo (Association Aqua Sports Plongée), Francis Melamed (Aqualoisirs Boulay), Laurent Steiner (Plongeurs Masqués), Jérôme Carrière (représentant Marie Jeanne Carrière) (Plongée Passion Mosellane)

Codep 57 : Catherine Guillemain, Anne Sophie Moltini, Laurent Devedjian, Anne-Yvonne Flores, Christophe Reif, Claude Alan, Maude Cossurel, Vincent Muller, Jean Philippe Nicolay, Eric Noel, Christian Seeman, Schwartz Valérie

Invités : Bernard Schittly (Président adjoint FFESSM et président du Comité Régional Est), Jérémy Vasta (VPdive), Erwin Sommer, Alexandre Lang.

16 Clubs sur 26 sont présents

Le nombre de voix présentes est de 45 sur un total de 69, le quorum est donc atteint.

Début de la séance 9h00

1. Rapport du président :

Jérôme Carrière nous explique que les statuts du CODEP57 étant obsolètes depuis une dizaine d'année, il est important d'en avoir de nouveaux à jour au regard de la législation.

Il félicite le nouveau comité national récemment élu. Il évoque ensuite la situation dans laquelle le nouveau comité a trouvé le CODEP : Pas de statuts et de règlement intérieur à jour, liste des membres du comité non enregistrée au tribunal, comptabilité non tenue

depuis plus de deux ans, manque de justificatifs de dépenses, factures impayées, matériel du CODEP non restitué (matériel de secourisme, photo-vidéo, barnum...)

Le CODEP n'est pas là pour remplacer les clubs mais pour leur apporter des moyens et différents supports pour organiser leurs activités.

2. Rapport d'activité :

Les rapports des commissions sont présents dans le rapport d'activité du CODEP.

Ce rapport d'activité sera dorénavant édité tous les ans. Il comprendra la lettre du président, les actions menées par le comité, les actions menées par les commissions et enfin les actions des clubs qui souhaiteront nous donner des informations, notamment lorsqu'ils font une action symbolique, une formation ou même une sortie club en milieu naturel ou en fosse. Ce document sera envoyé à la FFESSM, à la région et à nos interlocuteurs locaux. Il sera un outil de diffusion de nos activités et participera à nous faire connaître.

Les activités de tous les clubs ont été impactées par la situation sanitaire actuelle : piscines fermées, adhérents démobilisés, compétitions annulées. Des formations à distance ont pu être organisées grâce à l'acquisition de licences de visioconférence Zoom.

La situation sanitaire laissera des traces durables et il faut aujourd'hui imaginer les mesures à prendre pour demain (protocoles en piscine, gestion du matériel, règles d'accueil...).

3. Rapport financier du trésorier et budget prévisionnel :

Catherine Guillemain présente un rapport financier qui fut dur à établir suite aux nombreuses pièces manquantes (justificatifs de dépenses absentes, rappels de factures impayées depuis près d'un an pour environ 7000€) et un budget prévisionnel établi en fonction des années précédentes, de la situation sanitaire actuelle (déficit des rentrées financières) et des demandes des diverses commissions du CODEP.

Tous les documents sont visibles sur le site du comité.

4. Cotisation Codep des clubs :

Suite à la décision du comité national de réduire le montant de la cotisation nationale, Jérôme demandera au comité de voter la baisse de la cotisation CODEP de l'année prochaine à 5€ pour les clubs. Il rappelle l'importance de cette cotisation qui est un acte d'adhésion. Ceux qui durant des années n'ont pas réglé leur cotisation ne font plus parti du CODEP et devront régulariser s'ils souhaitent revenir. Les clubs qui souhaitent participer à la formation fédérale et obtenir la dérogation TIV doivent être adhérent du CODEP. Il serait injuste vis-à-vis de ceux qui payent depuis toujours de permettre de régulariser au moment où nous baissons cette cotisation. Il nous faudra trouver une procédure juste pour tout le monde.

5. Secourisme :

Anne Sophie Moltini responsable de l'activité fait le point sur les actions menées et en cours :

-Agrément retrouvé depuis le 20 février 2021 avec Claude Alan comme médecin référent, Jérôme Carrière et Christophe Courtiade comme moniteurs.

- Envoi de 4 personnes en formation pour devenir moniteurs.
- Mise en place de formations (PSC1, Rifa, Anteor).
- Achat de matériel pour remplacer celui qui a disparu.
- Mise en place d'un accord avec l'Association Française de Premiers Répondants AFPR dont Christophe est un membre actif. Nous pourrions inscrire à cette association les plongeurs volontaires formés au PSC1.

6. Vote des Statuts, de la nouvelle adresse et du Règlement Intérieur :

De nouveaux statuts sont mis au vote pour remplacer les anciens qui ne sont plus conformes à la législation.

Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité soit 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

La Maison des Sports déménageant à ACADEMOS 2 Rue Plénière à Verny (57420), le changement d'adresse est mis au vote et adopté à l'unanimité soit 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

De même un règlement intérieur est mis au vote.

Ce règlement est adopté à l'unanimité soit 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

7. Désignation des vérificateurs aux comptes :

Erwin Sommer de Plongée Nature VTT et Alexandre Lang d'Aquasport se sont proposés pour occuper la fonction de vérificateur aux comptes.

Les 2 volontaires sont élus à l'unanimité par 45 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

8. Nouveau site web du Codep :

Laurent Devedjian (webmaster CODEP 57) et Jérémy Vasta (VPDIVE) font une présentation du nouveau site du Codep et des développements futurs (gestion de l'utilisation de la fosse de Creutzwald...).

Laurent demande aux présidents de lui envoyer un descriptif de leurs clubs pour compléter la carte interactive présente sur le site.

9. Projets plan d'eau et fosse :

Jérôme Carrière fait le point sur les 2 projets.

Fosse : après une visite auprès de l'adjoint au maire de Metz en charge des piscines, la fosse n'est plus à l'ordre du jour de la mairie de Metz. Le projet va être proposé à la communauté de commune et à la région.

Plan d'eau : Après un courrier au directeur de la centrale nucléaire de Cattenom pour pouvoir utiliser le plan d'eau du Mirgenbach, nous attendons une réponse d'EDF. Ce courrier met en avant ce que le CODEP peut apporter sur le plan écologique grâce à son label EcoSub, sa commission bio, sa commission photo/vidéo et toutes les autres.

10. Fosse de Creutzwald :

Yves Beining fait le point sur le partenariat entre le Codep et la fosse.

Après avoir rencontré les responsables de la piscine de Creutzwald et leur avoir exposé le nouveau projet de gestion des réservations et des paiements sur le site du Codep, Yves nous fait part du bon accueil de ce projet par les responsables de la piscine.

11. Nouvelle maison des sports :

Cette nouvelle maison des sports, située à Verny, est un ancien collège. Fabrice nous en fait un descriptif, il nous parle entre-autre de la possibilité pour les formations d'utiliser des salles de réunion et faire appel à un service de traiteur dépendant de la maison des sports. Nous devons récupérer un bureau permanent et un garage (pour stocker le matériel) le 18 juin 2021.

Ce bureau sera partagé avec le comité régional FFESSM.

12. Les TIV :

Jean Luc Ade fait le point sur les formations TIV et les recyclages. Suite à une urgence, un recyclage s'est déroulé en parti en visio et en parti en groupes de 6 en présentiel.

Beaucoup de TIV, faute d'avoir effectué un stage recyclage, ne pourront plus valider les inspections de blocs en 2022.

Un calendrier sera mis en place à partir de septembre. Le département ne pourra pas recycler tous les TIV en attente de stage. Jean Luc recommande donc que les TIV en attente de stage regardent dans les autres régions.

13. Les subventions :

Une réunion est prévue le 26 avril pour préparer les demandes de subventions pour le Codep auprès de l'ANS. Pour les clubs, ils peuvent, en cas de besoin, contacter Bernard Schittly ou Jean Luc Ade pour une aide au montage de leur dossier.

14. Les demandes de budget prévisionnel des commissions :

Une matrice sera mise en place lors des budgets prévisionnels des commissions.

15. Rapport des commissions :

Vous pouvez retrouver les rapports des commissions dans le rapport d'activité et sur le site internet du CODEP.

Fin de séance 12h30

Le président




MOSELLE | 57

CODEP 57
Président
Jérôme CARRIERE

Le secrétaire




MOSELLE | 57

CODEP 57
Secrétaire
Thierry FRASELLE

